

Discours de réception
de M. Pompanon

Messieurs,

Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Confrères,

En 1917, un jeune fantassin, versé dans l'armée de l'air, se trouvait depuis peu à son escadrille quand deux avions adverses, apparus brusquement, se mirent à mitrailler les hangars BESSONNEAU de la base. L'alerte à peine donnée, un pilote faisait mettre son Spad en marche, s'y installait en pyjama, s'envolait dans cette tenue légère et, après avoir abattu l'un des assaillants, rentra ... avec une bonne congestion pulmonaire !

En bien Mesdames et Messieurs, le néo-aviateur s'appelait Pierre POMPANON, que j'ai mission de recevoir aujourd'hui et le pilote, combien hardi et courageux, dont il fit rapidement la connaissance, n'était autre qu'un certain Baron Le Roy de Boiseaumarié ...

Faut-il voir un signe prémoniteur dans cette première rencontre entre notre Président d'honneur et notre nouveau Confrère ? Pour ma part, pas d'hésitation car les carrières de ces deux personnalités, alors placées sous le patronage de Mars, devaient, la paix revenue, se poursuivre sous celui de BACCHUS, quoique sur des plans différents. Et se poursuivre en se recoupant, parfois dans des circonstances exceptionnelles, voire dramatiques, comme ce fut le cas à la fin du mois d'août 1939 quand le Baron Le Roy et M. Pompanon, participant au congrès de l'Office international du Vin à BAD-KREUZENACH, y vécurent les heures fiévreuses qui précéderent la dernière guerre et prirent place, après quelles difficultés, dans le même compartiment du dernier train regagnant la France.

Mais, Mesdames et Messieurs, assez parlé du Cher Baron Le Roy et revenons-en à notre nouveau Confrère.

A la tête d'une des plus grandes maisons françaises, qu'il peut légitimement - je dirai même fièrement - considérer comme l'œuvre de sa vie, occupant, non seulement sur la place de Paris, mais dans la France viti-vinicole, une situation de tout premier plan, M. POMPANON est, au sens plein, un homme du Vin ... Un homme du Vin comme nous les aimons, pénétré de nos principes, qui les observe et les met tous les jours en pratique, contrairement à la boutade célèbre selon laquelle, pour les gens à principes, le premier principe c'est de ne pas trop s'y attacher !

En effet, notre Confrère tient à honneur que tous ses vins, des grandes appellations aux types les plus ordinaires, soient totalement irréprochables. Pour cela, il s'inspire de trois règles, très simples, et y tient la main avec une rigueur huguenote, sans jamais transiger et accepter le moindre accommodement susceptible de nuire, même peu, à la qualité.

* qui termina la
guerre avec deux
citations et la
Médaille militaire ?

vérification

La première règle, c'est précisément de vérifier cette qualité dès le départ, lors de l'achat à la propriété, ce qui conduit à s'assurer de la nature des cépages producteurs et des procédés de vérification. Après quoi, la tasse, ou si vous le préférez la dégustation, joue le rôle prépondérant car, même s'il s'agit de vins de consommation courante, l'objectif n'est pas d'acheter des degrés-hectolitres, mais du vin, du bon vin franc et loyal.

La deuxième règle, corollaire de la première, consiste dans l'éviction impitoyable des vins issus d'hybrides, même en très faible proportion. Bien entendu, cela s'impose seulement en matière de vins ordinaires, puisque, vous le savez, les hybrides sont interdits dans les vignobles à appellation contrôlée. Pour M. POMPANON, cette règle tourne à l'obsession ! Il qualifie les hybrides "d'anti-vins" et professe que si l'on n'arrive pas à les éliminer complètement ce sera la fin de la qualité.

Et pour mieux faire valoir cette thèse, il l'étend au plan médical et cite la confiance d'un grand spécialiste des maladies de foie devenu fervent exclusif de l'appellation contrôlée pour avoir constaté que son service hospitalier ne recevait jamais de malades appartenant aux classes sociales consommatrices de ces vins *grillés*.

Enfin, la troisième règle c'est la fidélité et les encouragements aux producteurs donnant satisfaction, fidélité matérialisée en forme d'accords avec des caves coopératives à vérification sûre et encouragements se traduisant par l'octroi de surprimes. Ces accords sont empreints d'une large confiance au point que même dans les années où les coopératives font moins bien, par suite de conditions climatiques défavorables, cela n'empêche rien. En effet, fort de sa grande expérience, M. POMPANON estime que ce qu'il appelle une bonne naissance - due à de bons cépages et à une bonne vérification - donne toujours des résultats intéressants.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, je disais, tout à l'heure que notre nouveau Compère était véritablement un homme du Vin, au sens où nous l'entendons. Vous le constatez, il s'inspire étroitement des principes tutélaires de notre Compagnie, à l'avantage conjoint des producteurs, des consommateurs et, finalement, de la grande cause du Vin, qu'il sert efficacement et avec beaucoup de panache.

Dès lors, mon Cher Ami, aviez-vous droit à une place parmi nous et possédiez-vous tous les titres pour occuper le fauteuil réservé à un représentant du Commerce, fauteuil dont le premier titulaire fut M. Johannès LORRON, membre fondateur de l'Académie du Vin de France, dont je salue respectueusement le mémoire.

Ajouterai-je qu'à l'instar des grands vigneronniers ici présents, pour vous le Vin n'est pas seulement l'objet de votre activité professionnelle ? Avec nous tous, en effet, vous le transcendez, le considérant comme un symbole de notre civilisation et l'un des plus nobles agréments de la vie. Ne dites-vous pas souvent qu'il est, à la fois, esprit et matière ?

C'est pour toutes ces raisons, mon Cher Ami, mon Cher
Confrère désormais, que j'ai l'honneur et la grande joie, au nom de
vos pairs et au mien propre, de vous accueillir dans notre Compagnie
et de vous y souhaiter une cordiale bienvenue.